



VAINCRE le chômage et la précarité

n°96 ▷ mai 2014

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

A bout de souffle !

*Nous voici devant Toi, Seigneur,
à bout de souffle, à bout de courage,
à bout d'espoir.*

*Perpétuellement écrasés
entre l'infini de nos désirs
et les limites de nos moyens,
bousculés, tiraillés, énervés, épuisés.*

*Nous voici devant Toi, Seigneur,
enfin immobiles, enfin disponibles.*

*Voici la souffrance de
notre insatisfaction,
voici la crainte de nous tromper
dans le choix de nos engagements.
Voici la peur de n'en pas faire assez.
Voici la croix de nos limites.*

*Donne-nous de faire
ce que nous devons faire
sans vouloir trop faire,
sans vouloir tout faire,
calmement, simplement,
humbles dans notre recherche
et dans notre volonté de servir.*

*Aide-nous surtout à Te retrouver
au cœur de nos engagements,
car l'unité de nos actions,
c'est Toi, Seigneur,
un seul Amour
à travers tous nos amours,
à travers tous nos efforts.*

*Toi, qui es la Source,
Toi vers qui tout converge,
nous voici devant Toi, Seigneur.*



Coopérateurs de Mère Teresa

Le 25 mai prochain, tous les citoyens européens sont appelés aux urnes pour élire leurs députés européens. Nous aurons un nouvel exécutif, un nouveau Parlement élus pour les cinq prochaines années.

Or nous, citoyens européens, nous trouvons tous collectivement devant des enjeux colossaux. La plus grave menace est sans doute la situation en Ukraine et nous mesurons mal ce que la Russie est capable de faire pour déstabiliser la zone, y compris l'Europe. Il y a ensuite la crise économique et financière dont nous ne nous sortirons pas sans adopter des règles de gouvernance économique plus strictes. Enfin le chômage massif des jeunes européens.

L'enjeu pour les chrétiens.

Comme nous le rappelle St Paul, les chrétiens sont des citoyens à part entière. Ils ne peuvent être indifférents au destin de la communauté dans laquelle ils vivent. Si l'UE s'effondre, il n'y aura plus d'institutions pour défendre notre civilisation européenne : nos racines, nos valeurs, notre vision. Ce sont alors les valeurs d'autres puissances planétaires qui s'imposeraient à nous.

Sur un plan plus spirituel, l'enjeu pour les chrétiens est l'humanisation de l'Europe. De faire en sorte que toutes ces politiques mettent l'homme, et non la croissance ou le « progrès », au cœur de leur action. Nous devons prêcher la responsabilité et la solidarité auprès de nos décideurs, auprès de nos parlementaires et commissaires européens.

*L'Europe est à un
tournant : êtes-vous
prêts à le prendre ?*



Johanna Touzel

Alors, que peuvent faire concrètement les chrétiens ?

La question qui se pose à nous chrétiens est toute simple : voulons-nous jouer en ligue des champions ou en seconde division ? Le jeu européen peut tout à fait se faire sans nous. Si nous voulons avoir une influence sur le jeu, imprimer notre style, marquer des buts, il faut nous en donner les moyens. Notre entraînement intensif consiste à nous informer au plus près de l'actualité européenne, et étudier la doctrine sociale de l'Eglise afin d'y puiser des réponses aux grands défis éthiques de notre temps.

Pour aider les chrétiens à devenir des citoyens européens actifs, j'ai eu l'idée de créer avec des mouvements de catholiques laïcs de toute l'Europe, un site internet : The Europe Experience. Il s'agit d'un site Web qui a pour ambition d'établir un dialogue entre la politique européenne dans une série de domaines précis d'une part, et la pensée sociale de l'Eglise, l'expérience et les propositions concrètes d'organisations chrétiennes d'autre part. L'expérience vous plonge en trois étapes dans la réalité européenne : informez-vous, inspirez vous, à vous de jouer.

[http://www.theeuropeexperience.eu/
site/fr/home](http://www.theeuropeexperience.eu/site/fr/home)

Johanna TOUZEL
Porte-parole de la COMECE (Commission des Episcopats de la Communauté européenne), Chargée des questions européennes aux semaines Sociales de France, Coordinatrice du Groupe IXE (Initiative de Chrétiens pour l'Europe)

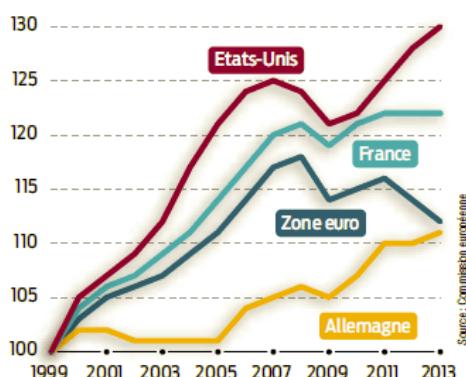


Evidences trompeuses

Selon Alternatives Economiques, mars 2014 :

« Baisse du coût du travail, emplois aidés, durcissement du traitement des chômeurs, flexibilisation du marché du travail..., les pistes explorées jusque-là pour faire reculer le chômage n'ont pas fait leurs preuves. »

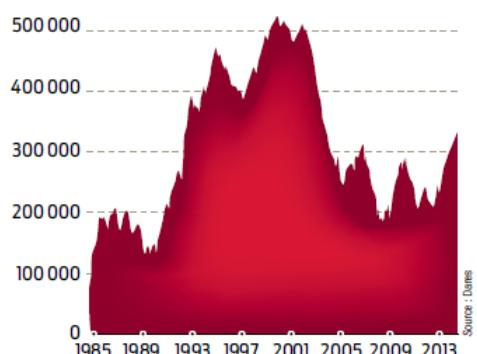
Demande intérieure en volume, base 100 en 1999



Alternatives
Economiques

- Baisser le coût du travail,
 - Financer les emplois aidés,
 - Flexibiliser le marché du travail...
- Ces recettes classiques se révèlent peu efficaces.

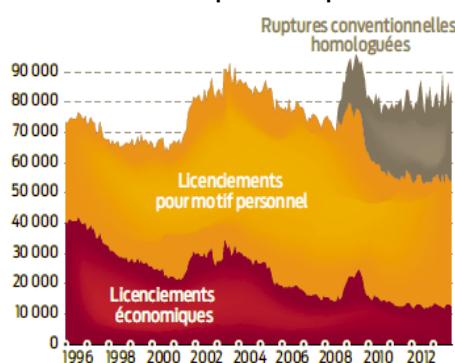
Nombre d'emplois aidés dans le secteur non marchand



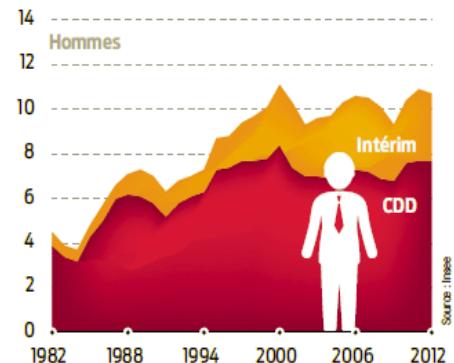
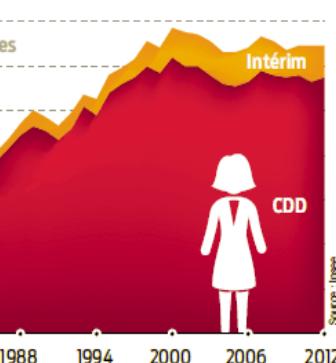
Si l'on baisse le coût du travail, dit-on, il y en aura davantage, les entreprises pourraient alors plus facilement embaucher. Est-ce si évident aujourd'hui ? Moins de salaire, moins de consommation et donc moins de production pour les entreprises. Au regard du graphique, le danger est réel, pour la zone euro.

Pour faire baisser le chômage, les gouvernements utilisent les emplois aidés depuis la fin 1970. Ils ne constituent pas la solution au chômage et on les dit coûteux, mais malgré tout ne vaut-il pas mieux financer des emplois aidés que des chômeurs ? Ils ont redonné confiance à un grand nombre d'entre eux, ce qui a un effet macroéconomique non négligeable.

Nombre d'inscriptions à Pôle emploi selon le motif de perte d'emploi



Part des contrats à durée déterminée et de l'intérim dans l'emploi, en %



« S'ils pouvaient licencier plus facilement, les employeurs embaucheraient davantage. » Ce discours a trente ans et ne résiste pas à l'analyse, parce que la France est un pays où il est facile de licencier. En premier lieu elle est l'un des pays d'Europe où le recours aux emplois temporaires est l'un des plus élevés : 15,1% en

2012 contre 13,9% en Allemagne et 6,3% au Royaume Uni. Depuis que la loi de 2008 a instauré la rupture conventionnelle, une séparation à l'amiable entre employeur et employé, le CDI s'est trouvé fragilisé. Il est en tout cas beaucoup plus difficile de licencier en Allemagne qu'en France ; en 2009 les entreprises

allemandes ont peu licencié, du coup la demande intérieure a tenu et l'économie a pu repartir plus facilement qu'ailleurs. En France, notre problème, c'est plutôt d'avoir un marché du travail trop flexible.

Graphiques et données chiffrées d'après Alternatives économiques - Mars 2014

LE PACTE DE RESPONSABILITÉ

Le « Pacte de responsabilité » est-il une chance pour l'emploi ? Oui, mais à certaines conditions. La première dépend de la qualité du dialogue social. Tant les syndicats patronaux (qui ne représentent pas toutes les entreprises) que les syndicats de salariés (au moins là où ils sont) doivent abandonner un certain archaïsme et décider d'aborder le problème de l'emploi dans sa globalité. Les conséquences du chômage sur les personnes qui le subissent, leur devenir d'hommes et de femmes ne peuvent leur être étrangers.

La seconde condition se trouve dans l'entreprise : les patrons d'entreprise, les directeurs des ressources humaines, les chefs de service, tous doivent apprécier combien d'emplois peuvent être créés grâce aux économies réalisées. Les représentants des salariés doivent avoir leur mot à dire et peser sur ces décisions avant qu'elles ne soient prises et aussi lorsqu'elles ont été prises. Il faut pour cela impérativement qu'existe la traçabilité comptable des effets des décisions, du montant des allocations et autres subventions. Ce qui n'est pas le cas actuellement, par déficit de dialogue social.

Ne doit-on pas enfin changer de mentalité et ne plus considérer une embauche comme une marchandise que l'on achète. A tous les niveaux, l'entreprise comme l'Etat doivent chercher à dépenser moins, et surtout ne pas mettre sur le même plan les sommes consacrées aux dividendes, aux sursalaire, aux dépenses de prestige et celles qui sont consacrées aux embauches et donc aux salaires ; on ne peut comparer les 1 500€ consacrés à une augmentation et la même somme pour la création d'un poste, parce que dans ce dernier cas, le salarié retrouve dignité, moyens et raison de vivre.

J'ajouterais que ce « Pacte de responsabilité » s'adresse à tous, retraités inclus. Tous nous devons réorienter nos dépenses et parfois nos économies vers l'emploi, en supprimant le travail au noir, en s'assurant que le personnel que nous pouvons embaucher ait fiche de paye, rémunération juste, qu'elle retrouve ainsi la normalité du travail.

Pacte de responsabilité : nous sommes tous « responsables ».

Dominique Bourguoin,
CCSC

La CFDT

a signé le relevé de conclusions des réunions syndicats ouvriers et représentants patronaux du 28 février et du 5 mars 2014 portant sur le volet engagement des partenaires sociaux. Le relevé reprend des points essentiels revendiqués par la CFDT :

- Engagements chiffrés sur l'emploi par contractualisation dans les branches.
- Engagements sur la montée en compétence et en qualification et reconnaissance dans les classifications.
- Engagement sur le suivi des marges de manœuvre pour l'investissement.
- Engagement sur le déploiement des différents dispositifs du Pacte par le dialogue social à tous les niveaux (interprofessionnel, national, branches, entreprises, territoires).

La CFDT attend que le gouvernement fixe un calendrier de mise en œuvre du Pacte. La CGT et FO n'ont pas suivi la CFDT sur ce dossier.

ET PACTE DE SOLIDARITÉ

En nommant, Manuel Valls Premier Ministre, le Président de la République a confirmé la priorité au Pacte de responsabilité, et propose de compléter celui-ci par un « Pacte de solidarité » dont les objectifs porteraient sur l'enseignement, la recherche, le pouvoir d'achat et la justice sociale. Ce Pacte viendrait en réponse à la grande plainte exprimée dans les élections par les citoyens et à l'inquiétude de leurs élus et de leurs associations.

Nul ne saurait contester l'urgence de ces objectifs. Pourtant, s'il est prévu d'expliquer dans les prochaines semaines les principaux dispositifs du Pacte de responsabilité, rien n'est jusqu'ici avancé sur les moyens apportés à la solidarité. Amputée par plusieurs années de rigueur budgétaire, affectée par 50 milliards d'économies supplémentaires, l'économie de solidarité resterait résiduelle, subordonnée à une course vers des profits surmultipliés par les mouvements spéculatifs.

Claude Alphandéry,
Président du Labo de l'ESS

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LES ASSOCIATIONS DE CHÔMEURS

« Aujourd'hui naissent de nombreuses formes d'associations pour défendre les droits et pour atteindre de nobles objectifs. De cette façon se manifeste une soif de participation de nombreux citoyens qui veulent être artisans du progrès social et culturel. » *Le pape François (La joie de l'Evangile)*



Les élections municipales ne sont-elles pas l'occasion de faire entendre leurs voix pour les associations de chômeurs et de précaires et les nombreux collectifs militants et contestataires qui ont émergé ces dernières années ? A Toulouse, à l'instar des « Motivées », « Toulouse en marche » conduite par Ahmed Chouki (issu du collectif « Sans voix ») a fait son entrée sur le terrain politique. Le travail sur les archives du mouvement « Partage » et du CCSC ainsi que ma participation au CNLE en 1998 me conduisent à tirer quelques enseignements sur l'importance des relations avec le conseil municipal et l'intérêt que les municipalités auraient à s'ouvrir aux militants associatifs.

Ma participation au CODEV Toulouse Métropole (*Conseil de développement*) éclaire ce qu'exprime le délégué national d'ATD : « *Concevoir la participation comme une formidable expérimentation d'une démocratie s'appuyant sur le croisement des savoirs de tous les citoyens.* » J'ai donné ma démission du CNLE (Conseil national de lutte contre l'exclusion) ; j'avais présidé une année durant la commission « reprise d'activités et cumul avec les minima sociaux » dans laquelle j'étais membre comme

personne qualifiée, mais pas comme représentante du Mouvement des chô-

meurs ; je me réjouis qu'enfin, depuis 2013, le MNCP y siège comme tel. D'ailleurs dans son rapport d'orientation de 2013 le MNCP s'inquiétait, à juste titre, « *de la seule prise en compte de la parole individuelle qui ne peut remplacer l'expression des collectifs organisés.* ». De même, pour ATD Quart Monde, il est très important de rendre possible la formation des délégués au 8^{ème} collège créé, au sein du CNLE, pour faire entendre la voix des plus démunis et qui a mis 15 ans pour exister. La mise en place d'un collège de ce type au sein d'un CODEV serait une grande avancée.

La seule prise en compte de la parole individuelle ne peut suffire. »

Retour sur les relations Maisons des chômeurs et municipalité toulousaine

Dès 1985 la municipalité toulousaine a regardé ce qui pouvait émerger d'une association de chômeurs, avec méfiance d'abord, curiosité ensuite, puis avec un intérêt réel. Percevant la nouveauté d'une organisation de chômeurs et de non chômeurs, interpellée par le nombre de chômeurs toujours de plus en plus nombreux à la fréquenter, elle a participé à son financement. Elle a souhaité et financé la création d'une annexe « Partage » dans une banlieue rive gauche, lors de la construction du métro. Encore aujourd'hui, les relations avec les élus chargés des affaires sociales et leurs services techniques sont positives, à la fois pour nos associations, nous permettant de mener à bien nos projets, et pour la municipalité qui bénéficie de riches rapports d'activités susceptibles d'éclairer ses choix politiques.

L'Economie Sociale et Solidaire à Toulouse a été développée, et l'expérience d'une monnaie solidaire, le SOL Violette, portée par la municipalité. D'autres collectivités ont soutenu les associations de chômeurs, mais la ville de Toulouse a été la seule à financer, dans le cadre des Affaires Internationales, une « étude-approche » pour tenter d'évaluer une éventuelle coopération internationale entre la Wilaya de Tipasa en Algérie et la ville de Toulouse. Au regard de la forte population toulousaine venue de la migration algérienne, on peut espérer une coopération maximale entre les différentes associations des deux côtés de la Méditerranée, avec un fort potentiel de réussite.

Quelques besoins repérés

L'activité d'accueil des associations, les informations recueillies des personnes vivant des situations parfois dramatiques, autorisent à souligner l'urgence de quelques besoins repérés auprès d'associations proches, et donc d'initiatives que les municipalités pourraient prendre :

- **Créer un espace pour aller à la rencontre de la mairie.**
Dans une grande ville comme Toulouse il serait utile que soit créé un espace pour que l'on puisse

connaître les postes disponibles dans les collectivités (contrats aidés, vacations, jobs d'été, concours de la fonction publique, CDD, ...)

- **Encourager le développement des associations de chômeurs.**

Les soutenir financièrement en incitant des collectifs à se créer, en prêtant des locaux par exemple.

- **Soutenir les Missions locales.**

Elles jouent un rôle important auprès des jeunes sans diplôme. Les mairies doivent les soutenir sans les instrumentaliser.

- **Encourager les entreprises.**

Les mobiliser en passant des appels d'offre avec des clauses d'insertion, en organisant des forums pour l'emploi.

- **Promouvoir davantage la communication de l'Economie Sociale et Solidaire.**

Lui reconnaître une importance économique d'avenir. Communiquer sur le SOL Violette et développer une pédagogie pour inciter davantage de commerçants et de citoyens à les utiliser.

- **Aider au développement de l'apprentissage du Français pour les adultes.**

- **Répondre aux besoins de santé.**

Le renforcement des dispositifs d'accès aux droits (type CCAS) avec la promotion au sein de ces structures de l'interprétariat, la facilitation de l'accès à l'eau et à l'hygiène pour les plus précaires, jusqu'au ramassage des ordures, y compris dans les bidonvilles.

Entendre les revendications du « pouvoir d'agir »

Aujourd'hui de nombreux acteurs associatifs, dispersés, sans trop de collaboration transversale, occupent le terrain. Nés pour certains dans les

« Comment instaurer la participation de collectifs ? »

trente dernières années, ils ont pignon sur rue dans nos agglomérations. Ils sont souvent devenus logiquement les opérateurs des politiques publiques et des employeurs, ils voient émerger en leur sein une contestation émanant de petits collectifs ne leur reconnaissant pas ou plus la légitimité de parler pour eux. Comment instaurer la participation de ces collectifs ? Le travail social est interpellé : passer d'une relation individuelle à celle d'un collectif exige adaptation et formation. Ces prises de conscience, ces évolutions interpellent le fonctionnement des structures associatives « installées », tout comme le

CNLE l'a été concernant la représentation des plus démunis. **Le fonctionnement évolutif, lent, de ce Conseil national indique malgré tout une voie nouvelle très importante. Cependant la résolution des problèmes identifiés demeure locale.** Les CODEV, quant à eux, en créant un collège des non représentés, enverraient un signal fort en direction de la contestation montante des quartiers populaires et bénéficieraient d'un apport militant pour orienter un développement métropolitain concerté. Le vouloir, l'inventer et le mettre en place au sein du CODEV Toulouse Métropole, révélerait que nos élus souhaitent entendre les revendications, y compris celles des quartiers les plus en difficulté, et décident de les associer aux missions consultative et prospective d'une instance existante elle aussi en évolution.

*Annie DREUILLE
Présidente de l'association « Archives Partage CCSC »
Membre du CODEV Toulouse Métropole*

« Tout au long de mon parcours de militant et d'élu j'ai toujours observé que la réussite d'un acte, sa fécondité, sa créativité, sa force de transformation, c'est quand les acteurs ont eu l'intelligence, spontanément culturellement ou bien parce que les événements les y ont contraints, de lancer des ponts entre les élus au suffrage universel et les acteurs de la société civile, militants associatifs, syndicaux...

C'est quand ont pu se tisser des liens entre eux, prenant le temps de se connaître, de se reconnaître, de ne pas confondre les rôles de chacun, de se respecter mutuellement et de poser ensemble les façons d'agir dans un esprit de coopération, de co-construction et d'unité, que l'action a produit des résultats tangibles, puissants, tant sur le plan des richesses créées que des liens tissés.

Et cela vaut dans tous les domaines que j'ai eu à chaluter, à tricoter, à côtoyer, à aider, à appuyer : développement local à la campagne comme en ville, développement social, développement durable, économie solidaire, éducation populaire, coopération décentralisée... »



*Michel Dinet,
Président du Conseil général de Meurthe et Moselle,
décédé fin mars 2014.*

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF EST IMPORTANT

Guillaume Almeras est membre de « Plateforme emploi – Economie solidaire » du Secours catholique. Il est intervenu lors de l'assemblée générale du CCSC le 13 novembre 2013. Nous vous proposons quelques notes de son exposé. *Notes reprises par Marie-Christine Brun*

La période de crise et de mutation que nous traversons peut conduire à un repli identitaire, mais elle peut aussi faire émerger l'opportunité de tracer des chemins différents et de faire vivre des utopies en gestation depuis longtemps comme, par exemple, les promesses de l'Economie Sociale et Solidaire, introduit Guillaume Almeras. Alors que notre histoire occidentale peut être vue comme une histoire qui avança à coups de guerres, où chaque période de guerre fut l'occasion d'évolution, nous sommes face à un paradigme nouveau et peu expérimenté en Occident : comment développer une société et faire acte de civilisation en temps de paix. Là où Jean-Luc Nacy affirme que « La paix n'est qu'objet de prière et non fait de civilisation », ne devrait-on pas plutôt regarder là où brillent des lueurs d'espoir ?

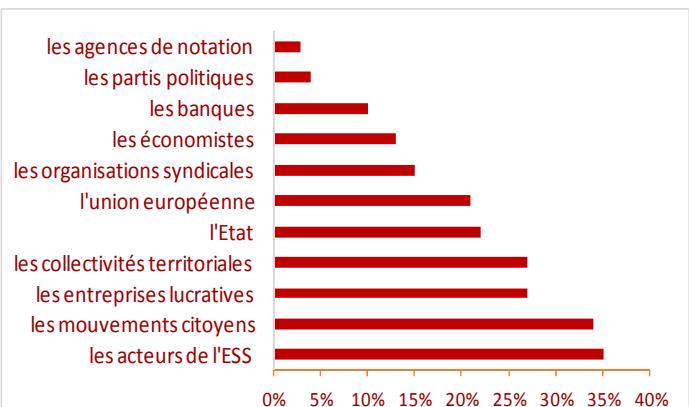
Constats

Les statistiques du Secours Catholique révèlent que les familles sont de plus en plus touchées par la pauvreté ; ce qui est insupportable est de ne pouvoir donner le minimum vital à ses enfants. Beaucoup d'accueillis au Secours Catholique sont des inactifs, non parce qu'ils sont retraités, mais pour des problèmes de santé, de droit au travail pour certains migrants, ou encore pour des problèmes d'errance et d'instabilité sociale.

Le taux de chômage de ceux qui frappent à la porte du Secours Catholique est de 68%. En 10 ans le nombre de chômeurs non indemnisés est passé de 21,6% à 25,8% et le nombre de personnes accueillies, en emploi aidé, est passé de 12% à 4%, ce qui signifie que les emplois aidés ne touchent pas les plus pauvres. On constate aussi que l'accès à la formation est limité.

Une enquête du Conseil régional d'Ile de France, intitulée « Ce que pensent les franciliens » fait apparaître que, face à ces constats difficiles, 76% disent avoir modifié leur mode de consommation, 75% ressentent personnellement les effets de la crise, 57% pensent qu'elle va durer plusieurs années et 61% estiment qu'il faut une nouvelle économie pour nous faire entrer dans un futur plus équitable et plus durable.

Interrogés sur les perspectives d'amélioration, 55% des franciliens pensent que les pouvoirs publics doivent concentrer leurs efforts prioritairement en direction des secteurs économiques capables de porter de nouveaux modèles de développement comme, par exemple, l'économie solidaire. Et pour inventer un nouveau modèle de développement et réorienter l'économie, leur confiance va pour 35% aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, 34% aux mouvements citoyens, et 4% seulement aux partis politiques (*voir graphique ci-dessous*).



Enfin, 59% des personnes interrogées estiment qu'il faut s'occuper des jeunes.

Tous ces chiffres font état d'une société en attente d'innovation sociale.

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs. » L'implication des personnes est donc un critère majeur.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Ce sont de petites structures de 10 à 20 personnes, pour ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, en contrats aidés, renouvelables et où interviennent des accompagnateurs sociaux et des encadrants techniques. Ces structures (environ 2000 à travers le



pays), reconnues comme performantes et où le savoir-faire est important, ne recherchent pas le profit – elles s'autofinancent à hauteur de 30%. Leur objectif est de répondre à des besoins non satisfaits pour éviter la concurrence. Ce sont des « recycleries », garages solidaires, « jardins de coca-gne », régies de quartier,... qui concernent 66 000 personnes à travers le réseau associatif, ainsi que quelques industriels (boulangerie Paul, par exemple) et entreprises privées.

Les ACI sont des outils efficaces, adaptés et adaptables, qui ne coûtent pas cher à la collectivité : pour 1€ de subvention de l'Etat, il y a un retour de 2,40€ sous forme de taxes, impôts, charges salariales.

Mais surtout l'immersion en entreprise permet de retrouver la confiance en soi, de se découvrir des compétences et de se sentir valorisé. Les ACI offrent aussi l'opportunité d'entrer dans des entreprises auxquelles ces personnes n'auraient pas eu accès.

Expérimentation de parcours d'insertion à durées adaptées (EPIDA)

Une autre composante essentielle dans l'insertion est celle de la durée, qui apporte sécurité et continuité entre des expériences variées, créant du sens, grâce à un accompagnement dans et vers l'emploi. L'accompagnement dans la durée et l'expérience collective permettent de renforcer les dynamiques de cohérence de soi. La durée est indispensable pour consolider la prise de conscience de l'unité de la personne. L'idée est de viser une durée de 5 ans pour travailler sur la représentation de soi, multiplier expériences et formations, donner le temps de dépasser stéréotypes et préjugés, développer ses capacités créatrices, se faire connaître et développer du réseau. Tout cela grâce à un accompagnement renforcé, qualitatif plus que quantitatif, pouvant aller par exemple jusqu'à accompagner la personne lors de rendez-vous en entreprise pour la sécuriser. Etre accompagnateur, c'est être médiateur.

Les entreprises – par exemple Veolia – bougent et jouent le jeu de ces chantiers d'insertion, pour développer une meilleure politique environnementale ou sociale, sachant qu'elles ont intérêt à être plus vertes. Elles ont besoin d'idées, d'initiatives, par exemple sur la gestion du papier, des consommables et des coûts de structures.

Les territoires également voient différents acteurs se mettre ensemble pour mutualiser, faire des partages d'expérience et innover. Il y a aussi une carte

à jouer pour les chômeurs, dans ces pôles territoriaux de concertation économique, avec le Secours Catholique, tout en restant attentif à ne pas les instrumentaliser.

Les métiers et services nouveaux, beaucoup dans la « recyclerie », les services de proximité, les services à la personne, offrent également des potentialités pour les ACI.

Ces expériences répondent à plusieurs enjeux :

- ~ Diversifier les activités pour une survie de la structure,
- ~ Utiliser des outils pour acquérir des compétences techniques et des savoir-faire transposables,
- ~ Développer des conditions de travail digne et professionnel,
- ~ Tout en veillant à ce que les ACI ne soient pas une manière détournée d'utiliser de la main d'œuvre bon marché.

L'accompagnement dans et vers l'emploi nécessite de faire des liens entre chercheurs d'emploi et acteurs de l'emploi en les mettant en contact avec ces structures. Cela déplace la dimension du collectif qui devient ouvert et partenarial.

Ce mouvement est mondial, certains pays (surtout en Amérique du Sud) ont déjà institutionnalisé l'ESS, d'autres sont en passe de le faire. L'économie solidaire devient un vrai secteur qui émerge.

L'option préférentielle pour les pauvres

Avec les ACI, et leur capacité de permettre des articulations entre les différentes sphères, apparaît la concrétisation de l'idée qu'il faut construire de nouveaux modèles, à partir des plus fragiles.

Cela suppose de travailler au niveau économique, pour s'occuper des causes des situations injustes, au niveau humain, pour libérer les préjugés, changer les mentalités, au niveau théologal, pour se libérer du péché, qui est le refus d'aimer Dieu et son prochain - cause ultime de l'injustice, réveiller les consciences citoyennes et favoriser les gestes vertueux. Ces trois chemins ne sont pas réservés aux seuls associations et mouvements caritatifs, mais ils se pratiquent ensemble.

Le défi de ces formes d'économie humaniste, issues de la problématique de Vatican II du développement de l'homme, et de tout l'homme, est d'ouvrir des perspectives d'engagement pour les citoyens, et de garder au cœur le souci de laisser une place aux jeunes.

POUR UN RENOUVEAU DE LA PAROLE POLITIQUE

Chronique hebdomadaire de Bernard Ginisty - 14 avril 2014



Dans sa déclaration de politique générale prononcée le 8 avril devant les députés dont il sollicitait la

confiance, le nouveau Premier Ministre Manuel Valls soulignait que, pour les Français, « *la parole publique est devenue une langue morte* ». La crise économique et sociale suscite en abondance des discours d'experts qui tentent de trouver une rationalité dans cette perte du « crédit », ressort indispensable à l'activité économique. Ce serait une erreur de penser qu'il s'agit là d'une question réservée à des économistes et des financiers. Car en effet, la crise du « crédit » dépasse la question de l'accès aux prêts bancaires. Elle signifie la méfiance généralisée et la peur de l'avenir qui s'installent dans une société.

Pour comprendre cette situation, écrivains et poètes qui scrutent les ressorts de l'âme humaine peuvent aussi nous éclairer car la compréhension de nos

comportements économiques renvoie à l'analyse de nos pulsions profondes. Parmi ceux-ci, Charles Juliet, dont les ouvrages semblent si éloignés des « Unes » des journaux, me paraît particulièrement éclairant. « *Être écrivain, écrit-il, c'est vivre le plus possible dans le silence et demeurer à l'écoute de ces mots chuchotés qu'il importe de capter et de coucher par écrit* ». Il dénonce le verbiage médiatique envahissant : « *Il est parfois effarant de voir à quel point des personnes qui ont pourtant accès aux livres, à la culture, à une certaine réflexion, vivent dans l'ignorance de ce qui les meut. Mais dans notre société matérialiste, déshumanisée et déshumanisante, rien n'est conçu pour nous inviter à travailler en nous-mêmes. (...) Il est des êtres surchargés de savoir, mais en qui vécu et pensée ne communiquent pas. C'est à eux que pourrait s'appliquer cette formule : ils savent tout mais ils n'ont rien compris.* » Le vivre-ensemble ne résulte pas de l'addition d'expertises, mais d'abord d'un travail sur soi que l'écrivain Charles Juliet définit ainsi : « *S'affranchir de tout ce qui enferme, sépare, as-*

servit. Faire rendre gorge jour après jour à cet être dur et mauvais qui réside en chacun. Cet être sans bonté qui naît de notre égo-centrisme, et plus encore sans doute de la peur, de nos peurs, lesquelles nourrissent cet aveugle besoin de sécurité, de puissance, de domination, d'où résultent tant de ravages. »

Au mois de mai prochain vont se dérouler les élections européennes. C'est l'occasion, comme l'écrivain Gaël Giraud, jésuite et spécialiste de l'actualité économique et financière, « *de reprendre notre cheminement politique vers d'autres figures du lien social, construites à travers le débat démocratique et non sur le rapport de force muet des transactions financières. Je crois que c'est très précisément le sens spirituel de la construction d'une Europe "commune". (...) Comme le dit déjà le Livre des Proverbes, "les idoles ne parlent pas". L'enjeu est donc, aujourd'hui, que les Européens réapprennent à se parler entre eux. Et, en premier lieu, que les élites politiques et économiques consentent de nouveau à parler aux peuples européens.* »



Chômeurs et accompagnateurs,

Vous trouverez diverses informations utiles pour la recherche d'emploi sur notre blog, aux pages :

- ▶ « Les chômeurs » <http://ccscfrance.com/les-chomeurs-2/>
- ▶ et « Le monde associatif » : <http://ccscfrance.com/le-monde-associatif/>
- ▷ **Les deux lettres d'ALERTE, au Président de la République et au Premier Ministre, sont disponibles en page d'accueil : <http://ccscfrance.com/>**

Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourgouin - François Soulage - Gabriel Teste de Sagey - Philippe Dauger - Catherine Bernatet - Annie Chaton - Marie-Christine Brun
Commission paritaire 76 885 AS - ISSN 1148 2214 - Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET - 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS